

Non classifié

PUMA(99)10



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

OLIS : 28-Oct-1999
Dist. : 28-Oct-1999

PARIS

SERVICE DE LA GESTION PUBLIQUE
COMITE DE LA GESTION PUBLIQUE

Or. Ang.

PUMA(99)10
Non classifié

REFORME DE LA REGLEMENTATION : PROCHAINES ETAPES

20ème session du Comité de la Gestion publique, Château de la Muette, Paris
28-29 octobre 1999

Plus de plus amples informations, prendre contact avec Scott Jacobs
Tél. : (33-1) 45 24 90 67, Mél. : scott.jacobs@oecd.org

83566

Ta. 16664 - 08.10.99 - 27.10.99

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Complete document available on OLIS in its original format

Or. Ang.

RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION : PROCHAINES ÉTAPES

1. La réforme de la réglementation continue de revêtir une priorité élevée dans de nombreux pays Membres. Les travaux de l'OCDE consacrés à la réforme de la réglementation visent à aider les pays à promouvoir une croissance impulsée par le marché et à maintenir leurs marchés ouverts, tout en réalisant efficacement les objectifs de l'action gouvernementale dans des domaines importants comme la qualité de l'environnement, la sécurité et la santé et la protection des consommateurs. Le programme de réforme de la réglementation s'inscrit dans l'action générale menée à l'OCDE pour promouvoir les réformes structurelles et la transparence. Il se situe dans la lignée d'autres initiatives comme la lutte contre la corruption, les cartels et la concurrence fiscale dommageable, l'Etude sur l'emploi et les principes de gouvernement d'entreprise.

2. La réalisation du mandat donné par les Ministres en matière de réforme de la réglementation est en bonne voie. La pièce maîtresse du programme est constituée par une série d'examens par pays des pratiques en matière de réglementation fondés sur l'auto-évaluation, l'analyse pluridisciplinaire, l'évaluation comparative et l'examen mutuel par les comités spécialisés de l'OCDE. Les quatre premiers examens portant sur les *Etats-Unis, le Japon, le Mexique et les Pays-Bas* ont été publiés en 1999. La deuxième série d'examens -- qui concernent la *Corée, le Danemark, l'Espagne et la Hongrie* -- doit être achevée au début de 2000.

3. Les examens par pays présentent une évaluation globale de la réforme de la réglementation dans des secteurs comme l'électricité et les télécommunications et dans des domaines essentiels comme le contexte macroéconomique, la qualité du secteur public, la politique de la concurrence et sa mise en œuvre et l'intégration des principes d'ouverture commerciale.

4. Le 6 juillet 1999, le Secrétaire général adjoint Joanna R. Shelton a demandé aux Délégations et aux présidents des Comités associés aux examens par les pairs leur opinion sur l'intérêt et le processus des examens par pays. Quinze pays et quatre comités ont répondu. La quasi-totalité des pays Membres et des comités ayant répondu se sont déclarés favorables aux examens, mais un pays Membre préférerait que les questions de réglementation soient traitées dans un chapitre particulier des études du Comité EDR, et un président de comité a estimé que l'intérêt des examens n'était pas à la mesure de leurs coûts. Les réponses ont proposé d'apporter des améliorations au processus d'examen mais n'ont pas prôné de modifications importantes de la structure des examens. Le changement souhaité le plus important était de disposer de davantage de flexibilité pour le choix des secteurs examinés.

5. D'autres travaux sur la réforme de la réglementation se poursuivent. Par exemple, ECO examine actuellement dans une optique internationale les caractéristiques de la réglementation des marchés de produits et ses effets sur les performances en utilisant une base de données détaillées provenant de diverses sources. L'analyse par la DSTI de la réforme de la réglementation dans le secteur des transports débouche sur des travaux techniques susceptibles d'étayer les négociations qui pourraient se dérouler dans le cadre d'un nouveau cycle de négociations commerciales. La DAFPE réalise actuellement une série d'examens des interactions entre la politique de la concurrence et la réforme de la réglementation. La Direction des échanges met à profit les examens par pays pour examiner la transparence de la réglementation. PUMA est en train d'élaborer un rapport sur l'amélioration de la qualité des réglementations dans les différents domaines de la politique sociale, là encore à partir des examens par pays.

6. Lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de mai 1999, les Ministres ont indiqué qu'« ils attendent avec intérêt l'achèvement, en 2000, de la deuxième série d'examens... ainsi que l'élargissement de ce processus à d'autres pays Membres ». Plusieurs pays Membres ont déjà exprimé le souhait de faire l'objet d'un examen en 2000 et 2001. L'évaluation continue de la qualité de la réglementation fait aussi ressortir la nécessité de se doter de capacités d'auto-évaluation effective. Le projet de Programme de travail et budget du Secrétaire général pour 2000, compte tenu de la situation budgétaire et des priorités élevées concurrentes, préconise une réorientation du programme de réforme de la réglementation vers l'élaboration d'instruments d'auto-évaluation. Les quatre examens par pays actuellement en cours seraient achevés, et les ressources seraient ensuite immédiatement réaffectées à l'élaboration d'instruments d'auto-évaluation. Le cadre et les analyses comparatives établies à l'occasion des examens par pays serviraient de base pour ces nouveaux travaux et l'auto-évaluation permanente par les pays Membres et non membres de leurs pratiques en matière de réglementation.

Résultats des examens par pays à ce jour

7. Les examens montrent que les progrès ont été réalisés dans chaque pays et que, dans chaque pays, des réformes supplémentaires procureraient de nouveaux avantages importants. Les examens démontrent comment, en s'appuyant sur les règles fondamentales du marché, une approche globale de la réforme de la réglementation crée des synergies positives. Le renforcement de la concurrence sur le marché, la libéralisation des échanges et la réforme des institutions publiques sont des éléments de réforme complémentaires. Les examens prennent également en considération les préoccupations relatives aux conséquences pour les travailleurs dans les secteurs faisant l'objet de restructurations, à la protection des consommateurs, à la qualité de l'environnement et aux effets sur l'équité et, dans certains domaines, suggèrent des mesures propres à garantir que la réforme ne menace pas d'importants objectifs de l'action gouvernementale. Les principaux avantages procurés par les réformes de la réglementation sont les suivants :

- Accroissement des gains pour les consommateurs grâce à la réduction des prix de services et de produits comme l'électricité, les transports et les soins de santé, et à l'amélioration du choix et de la qualité du service. Aux Etats-Unis, les effets des réformes sectorielles continuent à se faire sentir dans l'ensemble de l'économie, mais les résultats à moyen terme sont clairs : dans chaque grand secteur, les résultats pour les consommateurs sur les plans des prix, de la qualité et du choix sont nettement positifs. Les prix ont baissé principalement parce que les coûts de fonctionnement réels ont diminué dans la plupart des secteurs de 25 à 75 pour cent. Au Japon, où la faiblesse de la concurrence dans de nombreux secteurs a contribué à des niveaux de prix qui étaient en 1993 les plus élevés de la zone de l'OCDE, la réforme de la réglementation a commencé à réduire les prix.
- Réduction de la structure des coûts des secteurs d'exportation et d'amont pour améliorer la compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux. L'efficacité accrue a des retombées particulièrement positives pour les petites économies ouvertes comme les Pays-Bas. Une amélioration de l'efficacité productive grâce à la réduction des coûts de facteurs de production essentiels comme les communications, les terrains et les services de transport a stimulé la croissance du secteur exportateur au Mexique.
- Adoption de mesures pour remédier à l'absence de flexibilité et d'innovation du côté de l'offre. Aux Etats-Unis, les effets dynamiques de l'ouverture des marchés ont été plus importants que prévu, et ont permis à l'économie des Etats-Unis de s'adapter plus rapidement à l'évolution technologique et aux chocs extérieurs, d'améliorer les termes dans lesquels se posent les problèmes de l'inflation, de la croissance et du chômage, et de renforcer l'avance des Etats-Unis en matière de productivité. La plus grande capacité d'adaptation de l'économie mexicaine après

la récession de 1995, par rapport aux récessions antérieures, traduit l'ouverture accrue de l'économie et l'amélioration de la flexibilité du fait des réformes structurelles.

- Contribution à l'accroissement des taux d'activité par la création de nouvelles possibilités d'emploi et ce faisant, réduction des pressions budgétaires sur la sécurité sociale, particulièrement importantes du fait du vieillissement de la population. Les programmes de grande envergure visant à accroître la concurrence -- à l'échelle de l'ensemble de l'économie -- créent des emplois, mais leurs coûts peuvent être supportés par les travailleurs qui sont confrontés à des suppressions d'emplois. Les effets positifs sur l'emploi de la libéralisation des marchés peuvent être renforcés par des systèmes de sécurité sociale efficaces, des réformes du marché du travail et des mesures actives pour améliorer les qualifications de la main-d'œuvre.
- Maintien de niveaux élevés de protections réglementaires dans des domaines comme la santé et la sécurité, l'environnement et les intérêts des consommateurs en recourant à des instruments réglementaires et non réglementaires plus souples et plus efficaces, comme les approches fondées sur les mécanismes du marché.

8. Toutefois, ces avantages n'ont bénéficié qu'à certains pays dans certains secteurs. Le caractère pluridisciplinaire et multisectoriel que revêt une réforme optimale la place dans la catégorie des réformes que les gouvernements ont le plus de mal à mener à bien. Une tâche politiquement difficile dans l'avenir sera de poursuivre ces réformes. Il y a des signes encourageants que les examens de la réforme de la réglementation par l'OCDE stimulent les débats publics dans les pays examinés et influencent les réformes concrètes.

Ouverture

9. Dans le cadre des activités d'ouverture de l'Organisation et au titre de l'initiative sur la bonne gouvernance, des efforts sont déployés pour mettre l'accent sur le rôle de la réforme de la réglementation dans l'ensemble des réformes de la politique économique nécessaires pour parvenir à une croissance durable. Nous nous employons actuellement à nouer des liens en prévision d'une possible coopération en Asie et au Brésil.